

# La Fête de l'âne tire définitivement sa révérence



En 2010, les bénévoles de l'Aï deï coualo, unis par la même passion, posaient ensemble. Un cliché à remiser au rang des souvenirs. (Photo J. H.)

**A**près sept opus sans la moindre fausse note, la Fête de l'âne a vécu. Et pourtant, quel succès ce fut ! Quelle formidable image également pour la commune. La manifestation, proposée tous les deux ans, attirait en un week-end plus de vingt mille visiteurs et quelque cent vingt exposants.

Prévue au printemps 2012, la 8<sup>e</sup> édition avait été annulée, non sans que les organisateurs aient tout tenté pour la préserver. Mais cette fois, c'en est bel et bien fini ! La Fête de l'âne ne sera pas reconduite.

## Des bénévoles très déçus

Ni en terre roquière, ni

ailleurs. En effet, l'assemblée générale de l'association « L'Aï deï coualo » – créée en 1994 et qui gérait la fête – a entériné sa propre dissolution.

Au grand dam de la centaine de bénévoles, dévoués corps et âme à « leur » fête.

Et, vendredi soir, pas un ou presque ne manquait à l'appel. « Il nous a semblé impossible, explique un des dirigeants, de mobiliser nos bénévoles, tous Roquiers, pour une fête délocalisée ! » Par ailleurs, et contrairement à certaines rumeurs,

tous assurent « qu'ils n'ont pas arrêté pour cause de essoufflement ou de mésentente » (lire par ailleurs).

Côté finances, les fonds propres que possède encore l'Aï deï coualo seront intégralement reversés à des œuvres caritatives. Rappelons que sur un budget de 30000 €, l'association s'auto-finançait à 70 %.

Fin donc d'une grande et belle aventure humaine, qui s'est achevée par un apéritif dînatoire très convivial, préparé par les « Amis de la cuisine provençale ». Et qui s'est prolongé jusque tard dans la soirée. Histoire de se remémorer tous les bons moments passés ensemble.

## Question de sécurité

En cas d'accident, les étals implantés en centre-ville et le défilé d'attelages auraient empêché ou gêné l'accès d'un véhicule de secours.

De plus, la mise en place d'un nouveau mobilier urbain dans le village, entièrement réhabilité, ne s'y prêtait pas davantage. Devant ces obstacles, les responsables de l'association avaient préféré jeter l'éponge. Interrogé à ce sujet, le maire avait alors indiqué qu'il ne faisait qu'appliquer la loi et respecter les normes de sécurité en vigueur.

J. H.

J. H.